

B.P. 60050 - 15301 AGHIA PARASKEVI ATHENES-GRECE TEL (0030) 211 300 9131
FAX (0030) 211 300 9132
<http://www.lfh.gr>

CONSEIL D'ECOLE N° 1 - MARDI 24 NOVEMBRE 2020 - 15h00 (visio)

PRESENTS :

Direction : **Mr. Guy RAPP** (directeur de l'école primaire), **Mme Corinne GADINI** (Intendante),

Parents élus: **Mme ANDROUTSOU-GIOUZENIS**, **Mme BOESPFLUG**, **Mr JEANNOT**, **Mr JIMENEZ**, **Mme KOUTIVA**, **Mme LE RESTE**, **Mme MALAXOS**, **Mr MAVROS**, **Mme MIKHOS PANAGIOTIDIS**, **Mr PAPAIOANNOU**, **Mr ZOidakis**.

Enseignants : **Mme BAULUCK**, **Mme CHABASSEUR**, **Mme GONTIKAKIS**, **Mme LAGONIKA**, **Mme LEBON**, **Mme SAYDEH**, **Mr. BUATHIER MULLER**, **Mr. DUBOURG**, **Mme ROUSSELOT**, **Mme PRUDHOMME**, **Mme PINON**, **Mme BENETEAU**, **Mme ASTRINIDIS**, **Mme ALIX**, **Mme BELLONE**, **Mme MONOS SKANDALIS (FLSCO)**

Invitée : **Mme GOUNARI**, référente EBEP

Absents/excusés :

Mme POUZOULET, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Rome, **Mme BREKI**, **Mme CHEVALIER** (parents élus)

Secrétaire de séance : **Mme PLASSMANN**

Monsieur Rapp rappelle l'ordre du jour :

- I. **Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 23/06/2020**
- II. **Bilan de la rentrée**
 - Effectifs et statistiques
 - Campagne d'admission
- III. **Organisation de l'école**
 - Le règlement intérieur
- IV. **Calendrier scolaire 2021/2022**
- V. **Projets de l'école**
- VI. **Gestion /Travaux** (*Information donnée par Mme GADINI, intendante du LFHED*)

Un tour de table/écran est effectué et les enseignants et membres de l'APE sont présentés. Le directeur informe les membres du conseil d'école que Mme GADINI, intendante, nous rejoindra pendant la réunion.

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 23 JUIN 2020

Remarques / Questions : aucunes

Avis du Conseil d'école : Approuvé à l'unanimité. Une copie sera envoyée aux familles et à Mme l'inspectrice de l'éducation nationale, basée à Rome.

Remarque du directeur concernant la durée de validation des décisions du conseil d'école (longue). Proposition d'une validation de principe par les membres (par retour de mail) et diffusion du compte rendu en indiquant que la validation définitive aura lieu au prochain Conseil d'école.

Mme Lebon (CP) : une première lecture de l'ébauche sera faite par les personnes présentes au conseil d'école précis. Des remarques et des corrections sont possibles et ensuite le compte-rendu peut être diffusé aux parents pour faire circuler les informations rapidement avant la validation officielle au prochain conseil d'école.

Aucune opposition à ce processus.

Mr. Le directeur fera donc circuler le compte rendu de ce conseil d'école aux membres présents aujourd'hui.

2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2020

a. Effectifs :

Cette année (à la date du 24/11), le LFH scolarise au primaire **707 élèves répartis dans 31 classes.**
(Le nombre de classes est très important au regard des locaux et du nombre de salles disponibles)

Effectifs au 24 novembre 2020

Niveaux	15 /16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21
PS	29	30	27	26	22	22
MS	52	52	51	51	52	42
GS	77	76	75	73	66	72
CP	118	108	109	103	116	109
CE1	114	116	118	105	96	120
CE2	103	115	116	119	107	100
CM1	99	106	112	113	116	113
CM2	91	97	107	117	117	129
Total	683	700	715	707	692	707

Pour information

- ✓ Nous attendons des arrivées d'élèves en cours d'année (janvier)
- ✓ Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :
 - *priorité No 1* : enfants de nationalité Française
 - *priorité No 2* : enfants scolarisés dans un établissement Français ou de l'AEFE.
 - *priorité No 3* : Enfants issus de fratries scolarisées au LFH et enfants des anciens élèves. Enfants venants de nos écoles partenaires (uniquement pour la rentrée en CP)

Cette année :

- ✓ Structure à 31 classes : 3 PS/MS, 3GS, 5 CP, 6 CE1, 4 CE2, 5 CM1, 5 CM2
- ✓ Nouveaux enseignants :
 - Mme Tatiana GULJEVATEJ (en GS - 1 journée/semaine et en CPE + décharge 1 après midi/semaine)
 - Mr REYES (en CPC avec Mme LEBON)
 - Changements de classes : Mme Prudhomme a suivi sa classe en CE1, Mme CHABASSEUR en CM1 (mi-temps), Mme APELBAUM en CE1, Mme ALIX en CM1, Mme LACOUR retrouve une classe de CM1 et Mme GONTIKAKIS retrouve une classe de CM2
- ✓ Inclusion d'élèves à besoins particuliers

Monsieur RAPP présente Mme Georgia GOUNARI, référente pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, qui travaille avec des élèves de la maternelle au lycée.

Les différentes aides proposées dans l'établissement sont présentées au conseil :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.
 - PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) pour aménager la scolarité des cas de dys.
 - PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour des aménagement plus importants dans le cas de handicap (accompagnement d'élève dans la classe, matériel adapté aux besoins
 - PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) pour des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.
 - Voilà pour le moment mais ces chiffres changent en cours d'année en fonction des bilans effectués.
 - Un document récapitulatif des équipes de suivi et/ou équipes éducatives est présenté
- Pour information, 40 équipes éducatives ont déjà été organisées.**

Questions : aucune

- ✓ Rentrée en distanciel le 07 septembre

Mise en place de l'organisation du travail indiqué en juin et affinée en équipe (conseil des maîtres, de cycles) (outils communs/travail par niveau/alternance synchrone/asynchrone)
Mais difficulté car début d'année scolaire (habitudes de travail, nouveaux élèves ...)
- ✓ Rentrée en présentiel le 14 septembre

Une rentrée particulière avec des contraintes liées aux mesures sanitaires :

- **Port du masque** en classe (problématique des petites classes, des élèves débutants en français...) et à l'extérieur.
- **Arrivée progressive** des élèves (accueil dans les classes dès 8h – début des cours à 8h10)
- **Récréations** dédoublées le matin
- **Pause méridienne** aménagée (repas, récréations = travaux préau)

Question : Concernant la cantine sous le préau, comment cela va-t-il se passer maintenant qu'il fait froid ?

Réponse : le lycée y travaille déjà avec des solutions techniques permettant de chauffer cet endroit qui est maintenant fermé.

b. Aménagements de l'accueil en Maternelle et du CP lors des premiers jours de la rentrée (à partir du 14/09).

- PS : Cette année de nouveau la rentrée a été aménagée sur 3 semaines. Les parents ont été invités à amener les enfants, petit à petit, de 2h par jour les premiers jours à la semaine complète à la fin des 3 premières semaines.
- MS : en demi-journée et en demi groupe la première semaine
- GS et CP : par demi classe sur les deux premiers jours d'école

c. Présentation de l'école aux nouvelles familles.

- 4 réunions de présentation (quatre matinées) avaient été programmées l'an passé afin de présenter l'école aux nouvelles familles intéressées. Compte tenu des recommandations sanitaires, nous réfléchissons à une façon différente d'opérer probablement des rendez-vous individuels par visio.
- Des présentations sont également organisées dans les écoles partenaires, cette année en visio (déjà avec l'école EMEDOF, le 11/11). Des rendez-vous sont prévus avec les autres écoles du réseau.

d. Accueil des nouveaux élèves.

- Les inscriptions ouvriront probablement mi-décembre en raison du changement de notre plateforme informatique
- Nous organiserons le calendrier plus tôt. Les nouvelles familles qui auront fait une demande d'inscription pour l'année scolaire 2021-2022 seront accueillies au mois de février et mars 2021 (entretiens individuels avec les familles – en visio ou en présentiel). Cela dépendra des conditions.

e. La politique des langues.

- **L'enseignement du Grec**

Les élèves bénéficient de l'enseignement du grec depuis la PS.

PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 X 50 min				2 X 50 min + 50 min EMILE		

EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère (DNL au secondaire)

Remarque : Un dispositif a été créé il y a deux ans pour les élèves hellénophones des classes de CE2, CM1 et CM2. Il a été élargi l'an passé aux élèves de CE1. Sur le modèle des APC (activités pédagogiques complémentaires) du programme français, les élèves ayant des besoins en grec, repérés en ce début d'année, pourront être pris en charge à raison d'une heure par semaine par Mme Farmakaki pour renforcer leurs compétences à l'écrit. L'accord des parents est bien sûr demandé puisqu'il s'agit d'un temps périscolaire. Les élèves sont proposés par les enseignant(e)s. Ils peuvent entrer ou sortir du dispositif selon leurs besoins (le dispositif est modulable et n'est donc pas figé toute l'année)

- **L'enseignement de l'anglais**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1h30 3 fois 1/2h	1h30	1h40	1h40	1h40

Précision de Mme Bellone (enseignante d'anglais) : elle tient à rassurer les parents pour les examens d'entrée en 6^{ème} SIB, une réunion d'information aura lieu en janvier.

- **Renforcement linguistique en français : L'enseignement du FLSCO**
(FLSCO : Français Langue de Scolarisation)

Le dispositif mis en place pour les élèves de CP : Les enfants non francophones suivent 4 fois par semaine les cours de FLSCO avec Mesdames PERLY et MONOS. En relation très étroite avec les

professeurs de CP, ces enseignantes accueillent les enfants de 12h15 à 14h25. Ils suivent ainsi plus de 8h par semaine de Français Langue de Scolarisation.

Les élèves peu francophones du CP sont par ailleurs pris en charge à raison de 2h par semaine en FLSCO entre 14h30 et 16h30 et 2h par semaine en français (**activités ludiques en français**) et temps d'étude organisées en complément.

Mme PERLY et MONOS interviennent également avec les élèves de GS, CE1 et CE2. Les enfants entrent ou sortent de ces groupes selon leurs besoins et leur progrès.

Ce sont les enseignants qui proposent quels élèves doivent bénéficier de cette aide.

Pour information : le nombre d'élèves est plus élevé cette année.

Question : Accueillez-vous des élèves en CP qui ne parlent pas français ?

Réponse : Mr. Le directeur répond par la positive.

Question : Quid du dispositif de Grec + ?

Réponse : Mr. Le directeur répond que ce dispositif a été mis en suspens en raison de la situation Covid. Ces élèves n'ont pu suivre régulièrement les cours que jusqu'en mars. De toutes manières, ce système sera repensé et retravaillé afin d'être en conformité avec les textes de l'AEFE.

Question : Avez-vous une estimation sur la durée nécessaire pour que ces élèves rattrapent leur retard sur leur niveau de français ?

Réponse : Mr. Le directeur répond que ces élèves bénéficient de ces 8h par semaine mais cela dépend de plusieurs facteurs, dont l'implication de la famille. Mme Rousselot ajoute que cela dépend aussi beaucoup des élèves eux-mêmes. Mme Monos confirme et rajoute que cela dépend aussi beaucoup du soutien de la famille. Mme Prudhomme indique que si ce dispositif n'est pas suffisant, il se poursuit en CE1. Mme Rousselot précise que si la famille est très motivée, même si totalement hellénophone, l'enfant avance très rapidement. Mme Monos confirme. Le fait que la famille ne soit pas francophone ne joue pas tellement mais plutôt le degré de motivation dont fait preuve la famille et qui se transmet à leur enfant. C'est la meilleure inspiration que peut recevoir l'élève pour progresser.

3. ORGANISATION DE L'ECOLE

3.2 FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT ET ENSEIGNEMENT EN DISTANCIEL (à partir du 18/11)

- ✓ **Rappel :** une réflexion/bilan a été menée dès juin (bilan en équipe et présentation au conseil d'école du 23/06/2020) et des décisions ont été prises pour une mise en place à la rentrée de septembre.
- ✓ Le dispositif, travaillé en équipe, a été affiné à la pré rentrée puis en conseil de cycles au retour des vacances d'automne dans l'éventualité d'une nouvelle fermeture :
 - Simplification des outils : padlet par niveau + visios quotidiennes adaptées à l'âge des élèves
 - Emploi du temps de l'élève s'appuyant au maximum sur celui qu'il avait en présentiel
 - Rendez-vous fixe et ritualisé d'ouverture des temps synchrones (visio) et durée modulée en fonction de l'objectif, du contenu et de l'âge des enfants
 - Emploi du temps des élèves positionnant les temps de classe virtuelle (en visio) de manière claire et régulière
 - Travail pouvant être mené en groupes de besoin et/ou en classe entière
 - Permanences « zoom » pouvant être organisées pour répondre aux questions des élèves
 - Intervention des 2 enseignantes chargées du FLSCO (français langue de scolarisation)
 - Emploi du temps « langues » comme celui en présentiel
 - En maternelle, travail quotidien en petits groupes (enseignant et ASEM)
 - Mise en place d'un CDI/BCD virtuel avec des supports variés et par niveau (films, documentaires, dessins animés, livres -audio... *(envoyé aux familles dans la lettre du directeur N° 6 en date du 24/11/2020)*

Intervention de Mr. Jeannot (APE) qui fait part des retours très positifs des parents au niveau de l'APE. Un grand bravo de la part des parents, les efforts sont importants et les parents s'en aperçoivent. Le travail est très dense. Les contraintes existent des deux côtés, celui des parents mais aussi des enseignants.

Mr. Le directeur précise qu'en effet les enseignants se sont formés très rapidement, les outils étant nouveaux ou très peu connus, les efforts sont en effet très importants des deux côtés et les parents mécontents ne sont pas nombreux du tout.

Mme Lebon, enseignante de CP, prend la parole pour remercier les familles et leur soutien, leur bienveillance. L'enseignement à distance est compliqué et parfois même douloureux en l'absence des contacts humains. Mme Lebon remercie les familles pour leur confiance et rappelle que les parents n'ont pas de supers pouvoirs, notamment face aux problèmes techniques et pédagogiques. Les enfants en particulier ont besoin de la bienveillance de tout le monde.

Question :

Mr. Jeannot (APE) demande s'il serait possible de faire remonter les documents aux familles en PDF au lieu de Word, afin de permettre une compatibilité de différents systèmes.

Un parent d'élève (APE) transmet une demande d'un parent concernant les 30 mn d'Anglais au niveau de CP qui ne paraissent pas suffisants.

Mr. Rapp explique que les 30 min concentrées face à un écran peuvent être équivalentes à l'heure et demi d'Anglais sachant d'une part que les enseignantes travaillent par petits groupes de besoin (7 à 8 élèves) et que du travail asynchrone peut être proposé. Que les parents inquiets n'hésitent pas à se rapprocher du directeur pour toute question.

Mme Bellone (anglais) confirme que la classe étant coupée en deux, les séances de 30 mn sont plus ciblées pour les enfants et donc plus efficaces.

Mme Prudhomme (CE1) ajoute qu'en CP et CE1 l'Anglais est enseigné en langage oral et qu'une heure en langage oral sur écran risque de ne pas être efficace.

3.2 REGLEMENT INTERIEUR :

- ✓ Monsieur RAPP demande de joindre au règlement intérieur de l'école primaire, la charte concernant les séances de visio. « *Charte de bonne conduite lors d'une séance en visio conférence au primaire* »

Remarque : En général peu de problèmes sont remontés mais il est intéressant de signaler quelques « situations » ces derniers jours : parents (trop) présents (CP par ex) et répondant à la place de l'enfant, attitude « désinvolte » de certains élèves (devant l'écran) ; en anglais (extinction de l'écran), absences/ponctualité...

Mme Bellone (anglais) prend la parole pour communiquer la demande de ses collègues qui interviennent en CP et CE1, demandant à ce que parents n'interviennent pas pendant les cours d'Anglais.

Mme Monos (FLSCO) prend la parole également pour rappeler aux parents que les autres élèves sont là pour s'aider entre eux si un élève ne connaît pas la réponse. C'est aussi l'apprentissage du vivre ensemble et de la bienveillance entre eux.

Mme Rousselot (CP) confirme que si les parents sont présents en raison de l'âge de leur enfant, il faut quand même laisser ce dernier créer cette relation particulière avec l'enseignant.

Un parent d'élève propose que les écrans sur zoom ne laissent pas apparaître tous les élèves pour ne pas être distraits par les camarades de classe et de garder au centre uniquement l'enseignant. Il s'agit d'une suggestion aux autres parents d'élèves.

Mr. Buathier Muller (PS/MS) répond que souvent il met la vidéo au milieu de l'écran pour justement que les élèves soient concentrés sur le cours.

La charte sera donc ajoutée au règlement intérieur.

Le règlement intérieur est adopté pour l'année scolaire 2020-2021.

Un rappel est effectué par Mr RAPP concernant les médicaments :

- Un enfant ne doit en aucun cas avoir de médicaments dans ses poches ou dans son cartable. **(Quand un enfant est malade, il doit rester à la maison.)**
- Lorsqu'un élève doit suivre un traitement, il est tout à fait possible de demander à son médecin de famille d'adapter l'ordonnance à la vie d'un établissement scolaire, en favorisant par exemple la prise de médicaments le matin et le soir.
- De manière exceptionnelle, pour un traitement ponctuel indispensable, les parents ont la possibilité de contacter la direction qui pourra trouver une solution avec l'infirmerie (PAI).

4. CALENDRIER 2021/2022

- ✓ Rappel de la procédure concernant l'organisation du temps scolaire et l'élaboration des calendriers scolaire (circulaire n°1274 du 19 octobre 2020)
- ✓ Consultation du conseil des maîtres le 18/11/20) par rapport à la proposition de calendrier 2021/2022 :

Après des échanges entre les membres du conseil, 2 propositions sont émises :

- Proposition 1 du conseil d'école : ajouter les 2 jours aux vacances de Toussaint/automne, les 18 et 19 octobre = 1^{ère} période longue (septembre/décembre= 14 semaines) = besoin nécessaire de couper en deux cette période – fatigue des élèves – rythme scolaire des élèves les plus jeunes
- Proposition 2 du conseil d'école: dernière période après Pâques (9 semaines) - Rallonger le weekend de Pentecôte (1 jour ou deux : 9 et/ou 10 juin)

Avis du conseil d'école : Favorable à l'unanimité des personnes présentes pour rajouter les deux propositions dans le calendrier scolaire

D'autre part, Le directeur informe qu'une réflexion concernant la durée de la journée scolaire (lundi trop long) est menée depuis plusieurs années. Le souhait serait d'avoir des journées se terminant à 14h37 tous les jours (avec le cas échéant possibilité d'avoir des AES le lundi).

Mr. Le directeur explique que cette proposition permettra aux enfants d'avoir une journée du lundi moins dense et de respecter le rythme de l'enfant.

Mme Prudhomme (CE1) prend la parole pour dire que l'autre avantage est de permettre aux enseignants de rallonger leur séance après la dernière récréation pour mieux transmettre les apprentissages. Les enfants sont tellement fatigués le lundi, qu'ils ne peuvent plus apprendre en fin de journée. Il vaut mieux répartir ce temps sur les autres jours, il sera mieux utilisé.

Mr. Mavros prend la parole en disant que ce sont les enseignants qui savent comment utiliser ces 12 minutes supplémentaires chaque jour.

Mme Lereste trouve cette initiative intéressante. Elle se demande si cela va gêner les trajets des bus scolaires.

Mr. Rapp répond que c'est difficile d'accepter que ce soient les prestataires de services, et notamment les bus scolaires, qui dictent le rythme scolaire et pédagogique des enfants. Par contre, il est vrai que la vie du primaire et du secondaire sont étroitement liées s'agissant des transports. Mais cela permettrait également d'ouvrir le lundi aux activités extra scolaires (aide aux leçons par exemple), tout en restant vigilant pour ne pas alourdir le programme des enfants. Il faudra l'inclure au projet d'école et projet établissement

Mr. Jeannot complète la réflexion en pensant aux enfants qui sont en bout de ligne du bus scolaire et qui arriveraient à une heure décente chez eux les lundis.

Mme Lebon (CP) explique que les enseignants vont rebâtir leur emploi du temps autour de ce changement.

Mme Beneteau (CE2) confirme que ce changement permettra de décaler la récréation et de faire des vraies leçons de 40 mn au lieu de 30 mn.

Avis du conseil d'école : Favorable à l'unanimité des personnes présentes.

5. LES PROJETS DE L'ECOLE

Remarque : Compte tenu de l'actualité, beaucoup de projets de sorties et de projets regroupant un grand nombre de personne au même endroit, ont dû être annulés ou en tout cas risquent d'être reportés

- Projet fresque (cour de récréation = classe de CM2E). C'est Mme Florine Guibert, artiste et intervenante de l'activité extra-scolaire d'arts plastiques qui soutient ce projet avec la classe.
- Mr. Buathier Muller pense également lancer un projet semblable avec le mur de la maternelle.
- Projet sur les Monstres (classes de CP). Un projet avec Mme Florine Guibert dans le cadre des arts. Les enfants apprendront à dessiner des monstres dès que l'école rouvrira.
- Projet « Livres du Monde » (Action pédagogique Monde, AEFÉ) - c'est l'histoire de Momo et Lolotte, deux enfants qui partent à la découverte du Monde, rencontrer d'autres élèves qui, comme eux, sont français et résident à l'étranger. Chaque histoire **Livres du Monde** portée par un établissement de l'AEFE, permet d'inventer une nouvelle aventure pour Momo et Lolotte, dans une nouvelle ville (à ce jour déjà 9 tomes) 3 classes de CM1 et 1 de CP.
- Projet Les Incorruptibles : 1 dizaine de classes sont inscrites à ce prix littéraire (de la maternelle au CM1)

Mme Pinon (CE1) rappelle que beaucoup de projets ont été suspendus temporairement à la suite de l'interdiction des sorties scolaires en raison du risque attentat.

Mr. Jeannot demande si, dans le cas où l'école ne rouvre pas, il sera possible de lancer de nouveaux projets pour garder un certain lien social entre les élèves par niveau. Par petits groupes se présenter quelque chose les uns les autres. Pour que l'école ne soit pas seulement où on fait du travail mais aussi un moyen d'intégrer des activités créatives permettant aux enfants de créer du lien, tout en étant tout à fait conscient de la masse de travail que cela représente. Comme par exemple commencer une histoire et d'autres enfants continuent l'histoire...

Mme Lebon (CP) rappelle que les projets via l'écran sont extrêmement compliqués à mettre en place. Mais les enseignants prennent note de cette idée, tout en restant positifs concernant la réouverture de l'école.

Mme Prudhomme (CE1) rappelle que le problème est que nous ne savons pas combien de temps cela va durer. Les enfants sont déjà en train de trouver un rythme particulier à l'enseignement à distance. Lancer des projets dans ce moment-là est difficile mais cela ne veut pas dire que les enseignants ne vont pas le faire.

Mr. Jeannot propose que les lettres du directeur soient sous forme de vidéo toutes les semaines pour recréer du lien et redynamiser la communication avec les parents.

Avis du Conseil d'école sur les projets : Favorable à l'unanimité des personnes présentes.

6. GESTION / TRAVAUX

La parole est donnée à **Mme GADINI**, Directrice administrative et financière.

L'année 2020 a vu 5 rénovations de salles (pendant l'été) et l'année 2021, la dernière salle du primaire (classe de maternelle de Mr. Buathier Muller) sera refaite. Ces travaux seront réalisés l'été prochain. Ce seront les seuls travaux entrepris. En effet, des travaux d'une envergure très importante nous sont demandés pour augmenter le niveau de sécurité de l'établissement.

Mme Malaxos rappelle le projet de rénovation du terrain de foot est demande si celui-ci est toujours d'actualité.

Mme Gadini confirme que les devis sont en notre possession mais ce projet ne sera pas réalisé cette année. Les autres sources de financement n'ont pas été confirmées. Si elles venaient à l'être dans l'année, le projet pourrait aboutir rapidement. En l'absence de ces sources alternatives, la priorité est bien donnée aux travaux de sécurisation de l'établissement.

Mme Malaxos rappelle que l'APE reste présente si besoin et que les raisons pour lesquelles l'APE demande la restauration du terrain de foot sont des raisons sanitaires.

Suite à la demande d'une mère d'élève, **Mme Gadini** explique que les travaux de sécurisation qui seront entrepris seront exposés en conseil d'établissement mais comporteront notamment le fait de finir le mur d'enceinte qui entoure le lycée sur la partie où il n'y a que du grillage. Ce n'est qu'une partie des travaux de sécurisation que **Mme Gadini** présentera au Conseil d'établissement.

Mme Saydeh (GS) remercie l'APE pour son concours aux fêtes de Noël avec la maternelle et espère que l'école rouvrira pour concrétiser, cette année aussi, cette fête que les enfants adorent.

Mr. Rapp rappelle que le compte-rendu sera envoyé à tous les participants pour avis et ou propositions de correction.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr. Rapp remercie les membres du conseil d'école et clôt la séance à **17h12**.